

## **Le patriotisme économique : voilà l'avenir !**

**Par Bernard Carayon, Député du Tarn**

L'OPA envisagée sur Danone, celle engagée contre Arcelor ont définitivement ancré dans le champ politique le débat sur le " patriotisme économique ". Presque trois ans après que je l'ai engagé (1) et depuis que le Premier ministre s'en est emparé (2), c'est un débat aussi délicat que d'actualité, suscitant ici ou là interprétations et réactions contradictoires, au delà des clivages partisans. En trois ans néanmoins, une nouvelle grille de lecture de la mondialisation s'est imposée : la " guerre économique " n'est plus un tabou et la solution n'appartient plus aux altermondialistes réactionnaires ou aux globalistes béats. Les méthodes -outils, institutions, manoeuvres- dont se sont dotés nos partenaires et concurrents commencent à émerger, les langues se délient : l'Etat travaille ainsi sur une base doctrinale de moins en moins simpliste mais qui s'embarrasse d'interprétations souvent incomplètes, parfois inopportunes.

Le socle d'action d'une politique publique d'intelligence économique souffre des incompréhensions qui subsistent. Les pourfendeurs du patriotisme économique connaissent un meilleur succès en flattant une opinion publique qui l'assimile à une réaction politique de l'Etat, issue du refus populaire de la Constitution et de la dépossession du contrôle des marchés. Sur la notion d' " intelligence économique " aussi, où le problème de l'ambiguïté sémantique persiste: on y amalgame encore trop souvent la très classique " veille " et le très sulfureux espionnage, méthodes d'action et politique publique. Pourtant, l'acuité du sujet souligne que la nécessité d'une politique publique, issue du cadre que j'avais dessiné, progresse. La multiplication des colloques (3) et des groupes de travail, l'implication du gouvernement ont donné un vrai souffle au sujet en même temps qu'en privé les analyses des décideurs convergent et s'affranchissent de la prudence généralement de mise.

L'irruption du patriotisme économique sur la scène publique ne doit pourtant rien au hasard. Elle intervient au moment où l'idée même de stratégie a échappé aux pouvoirs publics français et européens. Par cet aveu d'impuissance, nous soulevons les questions qui remettent en cause bon nombre de nos certitudes: pouvons-nous accepter les dérèglements d'un marché où, en théorie, doivent prévaloir en toute transparence, le prix et la qualité des produits et des services ? Considérons-nous comme un véritable enjeu que la France et l'Europe doivent rester des territoires de prospérité, de sécurité, d'équilibre social, de maîtrise de nos choix et, enfin, de notre destin? Souhaitons-nous contribuer à l'humanisation de la mondialisation ou serons-nous résignés à être qu'esquifs sur une mer déchaînée, sous-traitants des autres, confinés dans l'exploitation de nos atouts touristiques ? La France n'a pas dit son dernier mot !

Le socle de cette nouvelle ambition pour la France et pour l'Europe repose sur trois principes. Premier principe : la volonté de lutte à armes égales avec nos partenaires et concurrents : nous doter des outils, des institutions et d'une stratégie globale tirée de l'apprentissage... de ce dont se sont dotés nos partenaires sans émotion et sans que nous nous en rendions toujours compte. Promouvoir la transparence, deuxième principe, revient à nous donner les moyens de repérer, et dénoncer les méthodes déloyales dissimulées par nos concurrents et qui altèrent notre compétitivité : interdiction des OPA au Japon, méthodes de contournement de la Convention OCDE sur la corruption, rôle des ONG, influence des classements internationaux (4), ou maîtrise et utilisation des technologies de l'information. Dans ce contexte, jamais le droit n'a été autant valorisé dans le monde occidental... autorisant l'émergence de stratégies juridiques de plus en plus complexes et dont il faut savoir se garder et se servir. Le troisième principe enfin, est donc un principe éthique, celui du respect de la force du droit, du refus du droit de la force. Principe qui doit assurer notre capacité à agir avec légitimité et permettre de nous mouvoir dans un nouveau

contexte de multiplicité d'acteurs concurrents, de contestation du monopole de l'Etat dans la production de droit, de tentation des "hypers": hyperconcentration, hyperspécialisation,...

Le patriotisme économique, tel qu'imaginé en France, n'a de sens que dans la réunion des forces publiques et privées. Penser conjointement ce qui a été jusque là considéré contradictoirement, favoriser la naissance d'une communauté d'intérêts entre l'Etat et les entreprises : voilà une ambition à notre mesure. Définir le périmètre stratégique de la performance globale de la France et de l'Europe, protéger la stabilité des entreprises du secteur stratégique, permettre à nos "champions", comme à nos PME, de conquérir les marchés mondiaux, tous les marchés (5) : voilà le dessin d'une stratégie. Le patriotisme économique: voilà l'avenir !

<http://www.bcarayon-ie.com>

1. Cf. la fin de l'introduction du rapport *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, 2003.

2. Troisième conférence de presse du 27 juillet 2005, intervention au journal télévisé de 20h sur France 2 le 31 janvier 2006.

3. Dans les fédérations professionnelles, les chambres consulaires, au sein du patronat.

4. le rapport *Doing Business* ou les classements des établissements d'enseignement supérieur dans lesquels la France n'est pas toujours mal classée mais plutôt "mal vendue".

5. Ceux qui créent richesses et emplois mais ceux qui sont également vecteur de puissance et d'influence.

**Source :** La revue parlementaire N°886, Mars 2006  
([www.larevueparlementaire.fr](http://www.larevueparlementaire.fr))